

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
Date de la première version publiée: 05/15/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterFlow 928 GRT
Code du produit : 00000000051681772 00000000051681772
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor
Mississauga ON L5N 8C3
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Irritation cutanée : Catégorie 2
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 2 (Reins, Système immunitaire)

Éléments d'étiquetage SGH

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
Date de la première version publiée: 05/15/2020

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Ne pas respirer les poussières.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
 Date de la première version publiée: 05/15/2020

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

En combinaison avec l'eau, une exposition dermale répétée ou prolongée peut entraîner des brûlures alcalines modérées à sévères.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : mortier de ciment modifié

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
quartz (SiO ₂)	silice cristalline	14808-60-7	>= 30 - < 50
ciment Portland, produits chimiques	Ciment Portland	65997-15-1	>= 30 - < 50
oxyde d'aluminium	Oxyde d'aluminium	1344-28-1	>= 5 - < 10
oxyde de calcium	chaux vive	1305-78-8	>= 1 - < 5
dioxyde de silicium	Dioxyde de silicium	7631-86-9	>= 1 - < 5
sulfate de calcium	Sulfate de calcium	7778-18-9	>= 1 - < 5
oxyde de magnésium	Oxyde de magnésium	1309-48-4	>= 1 - < 5

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Après inhalation des poussières:
Repos, air frais.
En cas de malaises :
Secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En aucun cas n'utiliser de solvant.
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Enlever les lentilles de contact.
Demander conseil à un médecin.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
Date de la première version publiée: 05/15/2020

- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer le cancer par inhalation.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
L'inhalation prolongée ou répétée de la silice cristalline (quartz) respirable peut provoquer une silicose.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Produit en lui-même non combustible. Seul l'emballage peut s'enflammer. Les moyens d'extinction généralement utilisés sont considérés comme suffisants.
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit n'est pas combustible ou explosif.
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives
- Information supplémentaire : Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.
Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter la formation de poussière.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas inhaler de poussières.
-

MasterFlow 928 GRT

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/05/2021
2.0	11/22/2022	000000259973	Date de la première version publiée: 05/15/2020

Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Porter une protection respiratoire appropriée.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
Éviter la formation de poussière.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Rincer abondamment à l'eau.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures particulières nécessaires.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.
Ne PAS respirer la poussière car elle comporte un danger pour le système respiratoire.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le ciment contenu dans ce produit réagit de manière alcaline au contact de l'eau ou de l'humidité. Cela peut entraîner une importante irritation de la peau ou des membranes muqueuses. L'humidité de la peau ou des muqueuses est suffisante pour déclencher cette réaction. Il faut donc éviter tout contact direct prolongé avec le produit sec.
Lorsque l'on transvide les sacs dans l'équipement, il faut le faire dans la direction du vent et éviter les pertes autant que possible.
En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration : protection respiratoire.

Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Matières à éviter : Conserver à l'abri de l'eau.
Séparer des métaux.
Séparer des acides et des bases.
Séparer des agents oxydants.
Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type	Paramètres de contrôle / Con-	Base
------------	---------	----------------------	-------------------------------	------

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
 Date de la première version publiée: 05/15/2020

		d'exposition)	centration admis- sible	
ciment Portland, produits chimiques	65997-15-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	1 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m3	ACGIH
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	TWA (Matières particulaires respirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		LMPT (Fraction respirable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH
oxyde d'aluminium	1344-28-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3 (Aluminium)	CA QC OEL
		TWA (Respirable)	1 mg/m3 (Aluminium)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	1 mg/m3 (Aluminium)	ACGIH
oxyde de calcium	1305-78-8	TWA	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	2 mg/m3	ACGIH
dioxyde de silicium	7631-86-9	TWA (Matières particulaires respirables)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA AB OEL
sulfate de calcium	7778-18-9	TWA (Inhalable)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Calcium)	CA AB OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m3 (Calcium)	ACGIH
oxyde de magnésium	1309-48-4	TWA (Fumées)	10 mg/m3	CA AB OEL

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
 Date de la première version publiée: 05/15/2020

		TWA (Fumée inhalable)	10 mg/m3 (Magnésium)	CA BC OEL
		TWA (Poussières de fumées respirables)	3 mg/m3 (Magnésium)	CA BC OEL
		STEL (Poussières de fumées respirables)	10 mg/m3 (Magnésium)	CA BC OEL
		VEMP (poussière inhalable)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m3	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Créer une aspiration locale pour maintenir la limite d'exposition admissible recommandée.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.
 Porter un appareil respiratoire à filtre de particules certifié NIOSH (ou équivalent).

Protection des mains

Remarques : Gants de protection résistant aux produits chimiques.
 Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Ne pas respirer les vapeurs ou les poussières.
 Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
 Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés.
 Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
 Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.
 Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.
 Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
Date de la première version publiée: 05/15/2020

nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	poudre
Couleur	:	gris
Odeur	:	légère, terreux(se)
Seuil olfactif	:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
pH	:	13 (20 °C) (en solution aqueuse)
Point de fusion	:	Non applicable
Point de congélation	:	Non applicable
Point d'ébullition	:	Non applicable
Point d'éclair	:	ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non inflammable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Non applicable
Densité	:	Non applicable
Masse volumique apparente	:	env. 1,250 kg/m ³
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	insoluble (15 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
Date de la première version publiée: 05/15/2020

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	:	Donnée non disponible
Poids moléculaire	:	Non applicable
Taux de corrosion du métal	:	Non corrosif pour le métal.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique	:	Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Formation de bases fortes par addition d'eau. Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter	:	Éviter la formation de poussière. Éviter l'humidité.
Matières incompatibles	:	Des bases fortes Acides forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
Date de la première version publiée: 05/15/2020

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : La teneur en chromate dans ce produit a été réduite. Un effet sensibilisant dû au chromate est peut probable si la durée de vie est respectée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

IARC Group 1: Cancérigène pour l'Homme
quartz (SiO₂) 14808-60-7
(Silica dust, crystalline)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Contact avec la peau : Remarques: En combinaison avec l'eau, une exposition dermale répétée ou prolongée peut entraîner des brûlures alcalines modérées à sévères.

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
Date de la première version publiée: 05/15/2020

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Non applicable aux substances inorganiques

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : Remarques: Compte tenu de la consistance et de l'insolubilité dans l'eau, une biodisponibilité est peu probable.

Mobilité dans le sol**Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.
La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

MasterFlow 928 GRT

Version 2.0 Date de révision: 11/22/2022 Numéro de la FDS: 000000259973 Date de dernière parution: 01/05/2021
Date de la première version publiée: 05/15/2020

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
- Emballages contaminés : Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.
Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.
-

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
-

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
-

MasterFlow 928 GRT

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/05/2021
2.0	11/22/2022	000000259973	Date de la première version publiée: 05/15/2020

CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision	:	11/22/2022
Format de la date	:	mm/jj/aaaa

MasterFlow 928 GRT

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 01/05/2021
2.0	11/22/2022	000000259973	Date de la première version publiée: 05/15/2020

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR